

## Groupe majoritaire Saint-Jean ma ville

### Pour un développement durable de Saint-Jean

#### Pour une ville verte

Un vaste programme pluriannuel de plantation a été lancé sur l'ensemble du mandat.

Dès 2023, le lac de la Tuilerie sera le premier secteur concerné, sur lequel sera planté un bosquet, avec quelque 450 arbres et arbustes. Pour impliquer les citoyennes et les citoyens dans cette opération, les sensibiliser aux enjeux de la nature en ville et leur permettre de s'approprier les espaces naturels, des ateliers coopératifs ont été organisés. La forêt devient ainsi leur forêt.

La participation citoyenne est essentielle pour construire une ville durable. Ainsi, alors que nous vivons une crise énergétique sans précédent, chacun doit être sensibilisé aux bonnes pratiques et accompagner les efforts produits par la Municipalité. En effet, le plan de sobriété décidé par la Ville, qui vise à réduire le chauffage dans les bâtiments publics, à éteindre ou réduire les éclairages inutiles en intérieur comme en extérieur... doit être porté collectivement par tous pour porter ses fruits.

#### Maîtriser l'urbanisation de la ville

L'autonomie des communes passe par le pouvoir de délivrer ou non des permis de construire. Le Maire et son équipe décident ainsi de l'évolution de la ville. Pour autant, il s'agit d'un pouvoir encadré puisque s'inscrivant dans un cadre réglementaire intercommunal, le PLUi-H - Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat.

Actuellement, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, préalable à la rédaction du PLU, est en cours de discussion au sein des instances métropolitaines. Il doit intégrer notamment la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui impose la zéro artificialisation des sols d'ici 2050, tout en organisant l'accueil de 15 000 Toulousains supplémentaires chaque année. Le Maire, Bruno Espic, et la première Adjointe, Céline Moretto, qui représentent Saint-Jean au sein de la Métropole, défendent au mieux les intérêts de la commune pour préserver notre cadre de vie et d'habitat dans ce cadre réglementaire intercommunal.

#### Favoriser les mobilités douces et moins polluantes

Autre sujet majeur sur la table de vos élus, l'organisation des déplacements est essentielle à l'urbanisation et au bien-vivre. Les annonces du Président de la République concernant le développement des trains et des RER sont une bonne nouvelle, notamment pour Saint-Jean qui est inscrite dans le réseau « Rallumons l'étoile » en faveur d'un RER toulousain. Bien que prometteuses, ces annonces doivent maintenant être suivies de faits et de financements pour espérer un jour bénéficier de ce nouveau moyen de transport depuis la gare de Montrabe.

Les pistes cyclables sont aussi au cœur des enjeux de développement de la ville. Bien qu'il s'agisse d'une compétence métropolitaine, la Municipalité a décidé d'agir, dans la limite de ses possibilités, pour combler certains manques. La participation de toutes et tous sera là aussi nécessaire pour surmonter les obstacles et que Saint-Jean dispose à terme d'un réseau digne de ce nom. —

*L'équipe « Saint-Jean ma ville » autour du Maire, Bruno Espic.*

## Groupe Aimer Saint-Jean

### Vous avez dit Transition Énergétique communale ?

Notre commune est appréciée par sa proximité avec la Métropole mais aussi avec ses atouts propres (services comme la CPAM, Pole Emploi, la clinique, ses commerces et restaurants, ...). Par contre, notre commune et les équipes dirigeantes successives, depuis maintenant plus de 30 ans, ne sont pas vraiment au top sur la transition énergétique. Pour rappel, ce concept couvre le remplacement des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz...) par des énergies renouvelables (soleil, eau, vent, bois...) beaucoup moins impactant pour la planète et ses habitants.

Dans le même temps, pour des centaines de communes en France, d'autres dirigeants ont investi sur les énergies renouvelables, par conviction, par intérêt parfois mais aussi par prise de conscience forte que notre futur devait être et serait différent.

En 2022, la majorité municipale a enfin éterné son premier panneau photovoltaïque. Bravo ! Enfin...

Ce n'est pas faute d'avoir fait depuis plusieurs années, avec nos prédécesseurs, des propositions...

Côté positif : le remplacement de l'éclairage public par des systèmes LED. Après un démarrage timide lors du précédent mandat (2014-2020), sous l'impulsion d'un nouvel élu de la majorité et avec notre appui, le remplacement s'est accéléré depuis 2020. Cela se voit dans les résultats économiques (très forte baisse des coûts d'éclairage), mais aussi avec d'autres impacts écologiques : la nature et ses habitants sont moins perturbés la nuit par de multiples sources lumineuses.

Vous ne voyez pas beaucoup vos élus de l'opposition dans les journaux communaux, dans les communications municipales ni dans le grand quotidien régional, mais cela n'est que le reflet de choix éditoriaux que nous subissons... —

Si vous souhaitez échanger ou proposer des actions, vous pouvez nous contacter par mail : [aimersaintjean31@gmail.com](mailto:aimersaintjean31@gmail.com)

*P. Durandet, C. Boesh-Biay, B. Boulouys  
et M. Mikhailoff*